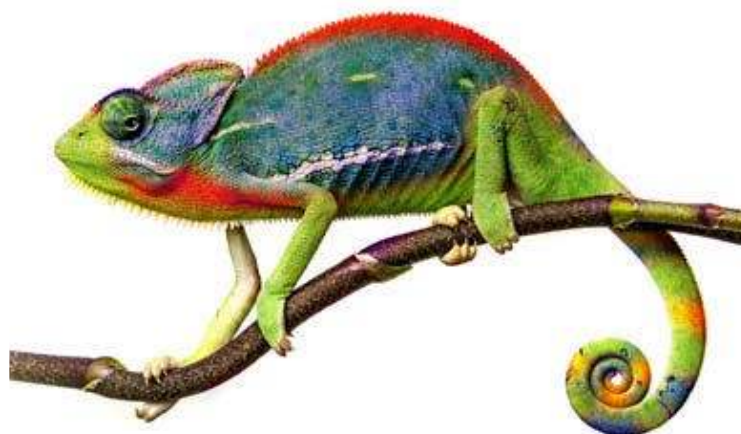


# Les EUROCLASSES en quelques mots...



## Qu'est-ce que les Euroclasses ?

Le terme «Euroclasse» définit le **système de classement des réactions au feu des produits isolants** dits « linéaires », c'est-à-dire les produits de calorifuges pour tuyauteries et gaines.

Il existe **une norme par type d'isolant** ( NF EN 14 303 à NF EN 14 314) pour les laines minérales, mousses de polyisocyanurate, mousses élastomères, mousses polystyrène extrudé, mousses phénoliques, mousses de verre... Les Euroclasses s'appliquent à nous tous depuis le 1er Août 2012 !

## Niveau d'exigence pour les produits linéaires d'Isolation

L'arrêté du 25 octobre 2013, relatif à la réaction au feu des produits de construction est applicable depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2014**.

Cet arrêté valide l'utilisation des **produits linéaires d'isolation** de tuyauterie bénéficiant d'un classement européen de réaction au feu pour les **Etablissements Recevant du Public**, les **Immeubles de Grande Hauteur** et les logements.

Dans les zones accessibles au public des ERP, l'exigence en réaction au feu est  $C_L-s3,d0$  et dans les autres zones, celle-ci est  $D_L-s3,d0$ . (Article CH25 et CH27 de l'arrêté du 25 juin 1980)

Classes selon décision de la commission 2003/632/CE			Exigence
A1 <sub>L</sub>	--	--	<b>Incombustible</b>
A2 <sub>L</sub>	s1 <sup>(1)</sup>	d0	<b>M0<sup>(2)</sup></b>
A2 <sub>L</sub> ou B <sub>L</sub> ou C <sub>L</sub>	s2 s3 s1 <sup>(1)</sup> s2 s3	d0	<b>M1<sup>(2)</sup> ou M2<sup>(2)</sup></b>
D <sub>L</sub>	s1 <sup>(1)</sup> s2 s3	d0	<b>M3<sup>(2)</sup></b>
Toutes classes autres que E <sub>L</sub> -d2 et F <sub>L</sub>			<b>M4<sup>(2)</sup></b>

<sup>(1)</sup> Le niveau de performance s1 dispense de fournir les informations prévues par l'arrêté du 4 novembre 1975 modifié portant réglementation de l'utilisation de certains matériaux et produits dans les établissements recevant du public et l'instruction du 1er décembre 1976 s'y rapportant.

<sup>(2)</sup> Cette classification ne peut plus être utilisée pour les produits manufacturés entrant dans le champ d'application du règlement UE N° 305/2011.

## Niveau d'exigence pour les produits d'Isolation de circuits de distribution et de reprise d'air

En l'attente d'officialisation, la commission centrale de sécurité a statué sur l'article CH32 « circuits de distribution et de reprise d'air » au niveau des réactions au feu : « Seuls les conduits rigides ou semi-rigides acier peuvent être calorifugés in-situ. Les calorifuges rapportés in-situ sont en matériau classé M0 ou A2-s1,d0 ou bien M1 ou B-s3,d0 (le cas échéant indicé L). S'ils sont en matériau classé M1 ou B-s3,d0, ils doivent être placés obligatoirement à l'extérieur des conduits.»

N'hésitez pas à contacter nos agences commerciales pour toute question ou information complémentaire

# Les EUROCLASSES en quelques mots...



**OUEST ISOL vous propose une large gamme de produits répondant aux contraintes du nouveau décret concernant la réaction des produits d'isolation techniques linéaires dans les ERP et IGH (réseau chaud, Euroclasse mini. A2-s2, d0) :**

Pour les réseaux de fluides chauds, tels que le chauffage et l'eau chaude sanitaire :

Désignation du produit	Euroclasse	page
AUTOLOCK®	A1	5-6
AUTOBRIGHT®	A2 <sub>L</sub> -s1,d0	6-8
AUTOPACK®	C <sub>L</sub> -s3,d0 pour Ep ≤ 50 mm	8

Pour les réseaux de fluides froids, tels que l'eau glacée :

Désignation du produit	Euroclasse	page
STYROMAT®	B <sub>L</sub> -s2, d0 (diam. ext. ≤ 300mm) B-s2, d0 (diam.ext. > 300mm)	22-23
STYROBRIGHT®	B <sub>L</sub> -s1,d0 pour Ep. ≤ 50 mm	24-25
ISOPIRFLAM® 33 + ARMABRIGHT®	B <sub>L</sub> -s1,d0 pour Ep. ≤ 50 mm	33
ISOPIRFLAM® 33 + PARVABRIGHT®	B <sub>L</sub> -s1, d0 (diam. ext. ≤ 300mm) B-s2, d0 (diam.ext. > 300mm)	38-39
ISOPIRFLAM® 33 + VAPORMAT®	C <sub>L</sub> -s1, d0 (diam. ext. ≤ 300mm) B-s2, d0 (diam.ext. > 300mm)	36-37
ISOPIRFLAM® 33 + ARMACAL® PLUS	D <sub>L</sub> -s2,d0 pour Ep. ≤ 50 mm	43
STYROFOAM FB-XP	B <sub>L</sub> -s2,d0 pour Ep. ≤ 50 mm	26-27

Répondant à la demande de donneurs d'ordre, Ouest Isol a également anticipé l'arrivée des Euroclasses pour les installations industrielles :

Désignation du produit	Euroclasse	page
LR 90 (non revêtu)	A1	14-15
FOAMGLAS® (non revêtu)	A1	60-61
PYROGEL® XT-E	A2-s1, d0	65